

ADAPTATIONS SALARIALES :

modifications MENSUELLES

Mai 2026

Liste définitive - Version n° 4

CP		Modification		
N°	Nom	Type	Précisions	Effet
102.02	Carrières de petit granit et calcaire à tailler Provinces Liège et Namur	Augm. conv.	Au 01/01/2026 : L'indemnité pour l'entretien et le nettoyage des vêtements de travail est augmentée à 1,08€/jour	Rétroactif
102.02	Carrières de petit granit et calcaire à tailler Provinces Liège et Namur	Augm. conv.	Au 01/04/2026 : Augmentation de l'indemnité de sécurité d'existence en cas de maladie de longue durée, portant le montant à 175 € . L'employeur peut introduire une demande de remboursement de 75 € auprès du Fonds.	Rétroactif
102.02	Carrières de petit granit et calcaire à tailler Provinces Liège et Namur	Eco-chèques	Calcul des éco-chèques	01-05-26
102.04	Carrières de grès et quartzite	Eco-chèques	Calcul des éco-chèques	01-05-26
102.04	Carrières de grès et quartzite	Frais transport	Aux 01/01/2026 et 01/02/2026 , modifications : - Train - Transport public autre - Transport privé	Rétroactif
102.04	Carrières de grès et quartzite	Indexation	Indexation de 1 % : - des salaires minima et effectifs - des primes d'équipes - des indemnités complémentaires de chômage temporaire pour raisons économiques ou d'intempéries (gel, pluie, neige) - de l'indemnité complémentaire en cas de maladie de longue durée	01-05-26
102.09	Carrières de calcaire non taillé et fours à chaux, carrières de dolomies et fours à dolomies	! Info new's	Au 01/01/2025 , instauration d'une indemnité pour les frais de <u>car-wash</u> de 10€/ mois (si au moins un jour de travail effectif sur le mois) pour couvrir les frais de nettoyage du véhicule privé	Rétroactif
102.09	Carrières de calcaire non taillé et fours à chaux, carrières de dolomies et fours à dolomies	! Info new's	Au 01/01/2025 , augmentation de l'indemnité <u>vêtements de travail</u> à 1,08 €/jour	Rétroactif
102.09	Carrières de calcaire non taillé et fours à chaux, carrières de dolomies et fours à dolomies	Indexation	Indexation de 1 % : - des salaires minima et effectifs - du salaire étudiant - des primes pour le travail en équipes successives - des primes pour le travail en horaire décalé - de la prime pour le travail du samedi - de l'indemnité pour le travail insalubre - de l'indemnité pour le travail incommode	01-05-26
106.02	Industrie du béton	Indexation	Indexation de 2 % : - des salaires minima et effectifs - du salaire étudiant - des primes pour le travail en équipes successives - des primes pour le travail en horaire décalé - de la prime pour le travail du samedi - de l'indemnité pour le travail insalubre - de l'indemnité pour le travail incommode	01-05-26
107.00	Maîtres tailleurs, tailleuses et couturières	Indexation	Indexation de 2 % : - des salaires minima et effectifs	01-05-26
112.00	Entreprises de garage	Eco-chèques	Eco-chèques à calculer avec les paies de mai	01-05-26
116.00	Industrie chimique	Indexation	Indexation de 2 % : - des salaires minima et effectifs - des primes d'équipes (matin, après-midi, nuit)	01-05-26
124.00	Construction	Eco-chèques	Octroi des éco-chèques	01-05-26
126.00.00 (ouv)	Ameublement et industrie transformatrice du bois (ouvriers)	Eco-chèques	Eco-chèques à calculer avec les paies de mai	01-05-26
126.00.02 (emp)	Ameublement et industrie transformatrice du bois (employés)	Eco-chèques	Pour les employés uniquement Eco-chèques à calculer avec les paies de mai	01-05-26

CP		Modification		
N°	Nom	Type	Précisions	Effet
133.00	Tabac à fumer, à mâcher et à priser	! Info new's	A partir du 01/01/2026 , l'indemnité complémentaire en cas de <u>crédit-temps fin de carrière</u> de 1/5è temps est à charge de l'employeur. Le montant est porté à 92 € bruts/mois	Rétroactif
140.01	Autobus et autocars	Eco-chèques	Pour le personnel de garage uniquement Eco-chèques à calculer avec les paies de mai	01-05-26
140.01	Autobus et autocars	Titres-repas	Pour le personnel roulant uniquement Au 01/04/2026 , introduction de titres-repas ou d'une indemnité repas	Rétroactif
142.01	Récupération de métaux	Eco-chèques	Eco-chèques à calculer avec les paies de mai	01-05-26
144.00.00 (ouv)	Agriculture (ouvriers)	Titres-repas	Au 01/01/2026 , introduction et augmentation des titres-repas.	Rétroactif
144.00.02 (emp)	Agriculture (employés)	Titres-repas	Au 01/01/2026 , introduction et augmentation des titres-repas.	Rétroactif
145.01	Floriculture	Titres-repas	Au 01/01/2026 , introduction et augmentation des titres-repas.	Rétroactif
145.03	Pépinières	Titres-repas	Au 01/01/2026 , introduction et augmentation des titres-repas.	Rétroactif
145.04.00 (ouv)	Aménagement de parcs et jardins (ouvriers)	Titres-repas	Au 01/01/2026 , introduction et augmentation des titres-repas.	Rétroactif
145.04.02 (emp)	Aménagement de parcs et jardins (employés)	Titres-repas	Au 01/01/2026 , introduction et augmentation des titres-repas.	Rétroactif
145.05	Fructiculture	Titres-repas	Au 01/01/2026 , introduction et augmentation des titres-repas.	Rétroactif
145.06	Culture maraîchère et semences horticoles	Titres-repas	Au 01/01/2026 , introduction et augmentation des titres-repas.	Rétroactif
145.07	Culture des champignons et truffes	Titres-repas	Au 01/01/2026 , introduction et augmentation des titres-repas.	Rétroactif
149.02	Carrosserie	Eco-chèques	Eco-chèques à calculer avec les paies de mai	01-05-26
149.03	Métaux précieux	Frais transport	Au 01/04/2026 , modifications: - Vélo	Rétroactif
149.04	Commerce du métal	Eco-chèques	Eco-chèques à calculer avec les paies de mai	01-05-26
200.00	CP auxiliaire pour employés	Eco-chèques	Eco-chèques à calculer avec les paies de mai	01-05-26
201.00	Commerce de détail indépendant	Indexation	Indexation de 2 % : - des salaires minima et effectifs - du RMMMG sectoriel	01-05-26
202.00	Commerce de détail alimentaire	Eco-chèques	Eco-chèques à calculer avec les paies de mai	01-05-26
202.00	Commerce de détail alimentaire	Prime	Paiement du pécule de vacances complémentaire de 74,37 € au : - personnel administratif - personnel de vente - gérant de succursale réalisant un chiffre d'affaires moyen mensuel d'au moins 21.334,49 € (montant indexé)	01-05-26
202.01	Moyennes entreprises d'alimentation	Indexation	Indexation de 2 % : - des salaires minima et effectifs - du RMMMG sectoriel	01-05-26

CP		Modification		
N°	Nom	Type	Précisions	Effet
202.01 (Delhaize)	Delhaize	Indexation	Indexation de 2 %	01-05-26
203.00	Carrières de petit granit	Indexation	Indexation de 1 % : - des salaires minima et effectifs Encore une fois indexation de 1 % : - des salaires minima et effectifs	01-05-26
207.00	Industrie chimique	Indexation	Indexation de 2 % : - des salaires minima et effectifs (pour les fonctions classifiées)	01-05-26
303.03	Exploitation de salles de cinéma	Indexation	Indexation de 2 % : - des salaires minima et effectifs - de l'indemnité (prime) pour travail de nuit - de l'indemnité pour vêtements de travail - de la prime mensuelle propre au secteur - du supplément horaire pour le travail un jour férié	01-05-26
314.00	Coiffure et soins de beauté	Augm. conv.	Au 01/04/2026 , à défaut d'entretien et/ou de fourniture de vêtements de travail, les indemnités sont augmentées comme suit : - 2,15 €/jour de travail presté ou entamé si l'employeur ne fournit ni n'entretient les vêtements de travail - 1,65 €/jour de travail presté ou entamé si l'employeur fournit les vêtements mais ne les entretient pas	Rétroactif
317.00	Services de gardiennage et/ou de surveillance	Titres-repas	Introduction et augmentation des titres-repas pour le personnel administratif	01-05-26
340.00	Technologies orthopédiques	Eco-chèques	Eco-chèques à calculer avec les paies de mai	01-05-26
341.00	Intermédiation en services bancaires et d'investissement	Eco-chèques	Eco-chèques à calculer avec les paies de mai	01-05-26
CAP	CAP en Région Wallonne (AVIQ)	Indexation	Les CAP en Région Wallonne (AVIQ) uniquement sont indexés suivant la commission paritaire à laquelle ils sont rattachés.	01-05-26